

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SIMPLIFIÉE DE LA PLAGE DE LA GARONNE
MILLEFEUILLES DE POSIDONIES

Annexe 7

LE CONTEXTE – HISTORIQUE DES RECHARGEMENTS

Historique des rechargements déjà effectués sur ce secteur et les volumes concernés :

- 1993 : rechargement en galets roulés de Durance d'environ 250 m³ ;
- 2015 : rechargement en sable moyen de carrière lavé de 130 m³ ;
- 2017 : rechargement en sable moyen de carrière lavé de 80 m³ ;
- 2018 : rechargement en sable moyen de carrière lavé de 200 m³.
- 2020 : rechargement en sable moyen de carrière lavé de 160 m³

LES ENJEUX

L'enjeu principal est le maintien des banquettes de Posidonie sur la plage en période estivale alors même que le site de baignade est très fréquenté.

Ceci afin de conserver un habitat spécifique pour les espèces et écosystèmes proches du rivage, de préserver l'intégrité du trait de côte en luttant contre l'érosion et de proposer une activité de bain de mer de qualité sur la concession de plage.

Description des enjeux

• **LUTTE CONTRE L'ÉROSION MARINE**

Chaque année les tempêtes hivernales sont responsables de l'érosion du trait de côte.

La perte de ce substrat ne peut être compensée par les apports naturels de sable. Aussi, un rechargement par la technique dite du « millefeuille » permet d'éviter une aggravation et à terme une disjonction de la plage. L'alternance de couche de feuilles de posidonies et de sable assure un maintien supérieur des matériaux face à l'érosion induite par les coups de mer.

• **LUTTE CONTRE LA SUBMERSION MARINE**

La technique du « millefeuille » offre une plage qui résiste mieux à l'érosion et permet de réduire la force des vagues et ainsi de limiter les submersions marines.

• **PROPOSITION D'UNE ACTIVITÉ BALNEAIRE DE QUALITÉ (Enjeu esthétique)**

Le rechargement en sable revêt également un intérêt esthétique. Dans une station balnéaire, les plages font souvent figures de « vitrine » de la ville. Ainsi, en plus du maintien du profil de la plage, l'apport en sable confère un aspect propre et attrayant aux sites de baignade.

DES IMPACTS/INCIDENCES LIMITEES

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet de création d'un millefeuille sur la plage de la Garonne avec éventuellement un apport minime de sable si nécessaire, n'aura qu'un impact très limité sur le site et, a contrario, contribuera à améliorer les conditions écologiques de la plage et à maintenir le trait de côte soumis à l'érosion.

Par ailleurs, au regard :

1. des faibles volumes de sable nécessaire à la bonne tenue du millefeuille (200 m3),
2. de la compatibilité granulométrique du sable apporté par rapport aux matériaux présents,
3. de la bonne qualité chimique du sable (<N1),
4. du rechargement de la partie émergée de la plage et de la courte durée des travaux (4 à 8 jours).

Ce projet ne présente pas de risques significatifs de dégradation de la qualité du milieu marin ni de risque sanitaire.

LES MESURES PRISES POUR LIMITER L'IMPACT DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MAINTENIR LES ACTIVITES DE BAIN DE MER

Les opérations se dérouleraient fin mai / début juin afin d'éviter les dernières tempêtes du mois de mai et de ne pas empiéter sur le commencement de la saison balnéaire.

Les mesures envisagées pour limiter l'impact du projet sur l'environnement sont les suivantes :

- utilisation d'un sable de carrière lavé afin de limiter les effets de panache turbide dans l'eau ;
- utilisation d'un filet anti-turbidité et contrôle de la turbidité de l'eau.

LE SUIVI

Un suivi quotidien du chantier sera effectué afin de prévenir tout impact non anticipé du projet sur l'environnement avec analyse microbiologique de l'eau pour s'assurer de la qualité de l'eau de baignade du site.

Ces contrôles seront effectués par un agent de la Métropole TPM qui sera en charge quotidiennement de vérifier :

- La turbidité induite par le chantier ;
- L'absence de fuites sur les véhicules en charge des opérations ;
- La qualité des eaux de baignade quand le plan d'eau est ouvert au public ;
- Le balisage du chantier.

En outre, il sera demandé au titulaire de la prestation de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'éventualité de fuites d'hydrocarbure.